Au Grez des 4 saisons - l'Automne - Nethen

Randonnée n°13554154

"Au Grez des 4 saisons", c'est au tournant de chaque saison, une nouvelle balade pour mieux comprendre les envies et les contraintes des acteurs du territoire, agriculteurs, maraichers et paysans, producteurs et transformateurs, actuels ou potentiels.
En famille et/ou entre amis et voisins, découvrez ces nouveaux itinéraires tracés en boucle, les dimanches 21 mars, 20 juin, 19 septembre et 19 décembre.
Ceci est la balade au travers de notre beau village de Nethen.

Durée :	1h40	**Difficulté :**	Facile
Distance :	5.06km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	73m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	72m		
Point haut :	84m	**Commune :**	Grez-Doiceau
Point bas :	40m		

Description

(**D/A**) Garez vous près de l'église de Nethen

(**1**) Vous pouvez visiter le potager et aller à la rencontre virtuelle de

- le Potager Graines de Vie
- Le petit élévage (de cochons Mangalica)
- La traction animale
- Les Tisanières
- Le sentier didactique de L'école "Nature" communale

En retournant sur vos pas, vous démarrez la balade en allant vers l'église et en tournant à droite pour emprunter la Rue de Bossut plus loin
Suivez la Rue de Bossut et laissez le cimetière sur votre gauche pour remonter vers les champs
A la fin de la Rue de Bossut vous tournez à gauche et à la bifurcation prenez à droite "Chemin du Paradis"

(**2**) Vous verrez le panneau présentant la

- Ferme du Petit Royal

qui cultive les terres autour de vous. Tournez à gauche et suivez le chemin qui retourne vers le village

(**3**) Vous verrez le panneau présentant

- Hermann Pirmez

qui cultive entre-autres les terres à votre gauche. Suivez ensuite ce chemin de terre qui se transforme en chemin pavé et qui arrive en-bas à la Rue de la Cortaie, où vous tournerez à droite.

Une fois arrivé Rue de Hamme-Mille (avec les bulles-à-verre sur votre droite), vous tournez à gauche et rentrez dans le village.
Marchez sur les trottoirs quand il y en a, sinon sur la route en faisant attention aux voitures
Dans le grand tournant, vous êtes à "l'Arbre du Centenaire". Un peu plus loin vous montez vers le Bois de Meerdael par la Chavée Bal. Quand la rue s'arrête en haut, il faut emprunter un petit sentier à droite. Le passage **peut être difficile** avec une poussette.

(**4**) Vous voyez à votre droite la

- Ferme des 12 Bonniers

qui cultive entre-autres les terres devant vous. Vous tournez ensuite à gauche en suivant le "Chemin de la Trace"

(**5**) Vous rentrez dans la future

- Réserve Natura 2000 dite de "La Sablière"

Points de passages

D/A **Garez-vous près de l'église ou aux alentours**
N 50.783364° / E 4.673449° - alt. 46m - km 0

1 **Graines de Vie**
N 50.782768° / E 4.673557° - alt. 47m - km 0.07

2 **Ferme du petit Royal**
N 50.775754° / E 4.695075° - alt. 74m - km 2.07

3 **Cultures Hermann Pirmez**
N 50.779349° / E 4.692165° - alt. 69m - km 2.53

4 **Ferme des 12 Bonniers**
N 50.786498° / E 4.690528° - alt. 77m - km 3.61

5 **Réserve Natura 2000**
N 50.784964° / E 4.685343° - alt. 76m - km 4.01

6 **La petite Epicerie de Nethen**
N 50.784054° / E 4.678175° - alt. 40m - km 4.62

D/A **Arrivée - Reprenez votre voiture/vélo/carosse/moto**
N 50.783333° / E 4.673313° - alt. 46m - km 5.06

Copie, vente et diffusion interdites - 4I5c5Qiy

Vous descendrez ensuite vers le village par un petit chemin à travers les bois. Si **le passage vous semble difficile** (si vous avez des poussettes p.ex, vous pouvez continuer tout droit en descendant le Tienne Vincent et tourner à droite sur la Rue de Hamme-Mille en la suivant jusqu'au no. 37

(**6**) Vous verrez le panneau présentant

- La petite Epicerie de Nethen
- Le boulanger Martin

Juste à côté vous verrez le panneau présentant

- L'Atelier JoNa

Vous continuez vers l'église en passant devant Place de Trementines à votre droite avec le panneau de

- La Grainothèque
- Food Troc

deux initiatives d'échange sans échange d'argent

Informations pratiques

Pas d'indications particulières ou difficultés à part au Point 5 (future zone Natura 2000) où le passage à travers le Bois peut être difficile avec une poussette ou des chaussures non-adaptés.
Nous vous invitons à regarder les videos sur les panneaux en scannant le code QR. Ces videos présentent en interview de quelques minutes les acteurs situés près des panneaux.
Vous trouverez également toutes ces interviews sur notre page Facebook "Au Grez des 4 Saisons"
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-/13554154

Copie, vente et diffusion interdites - 4I5c5Qiy

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

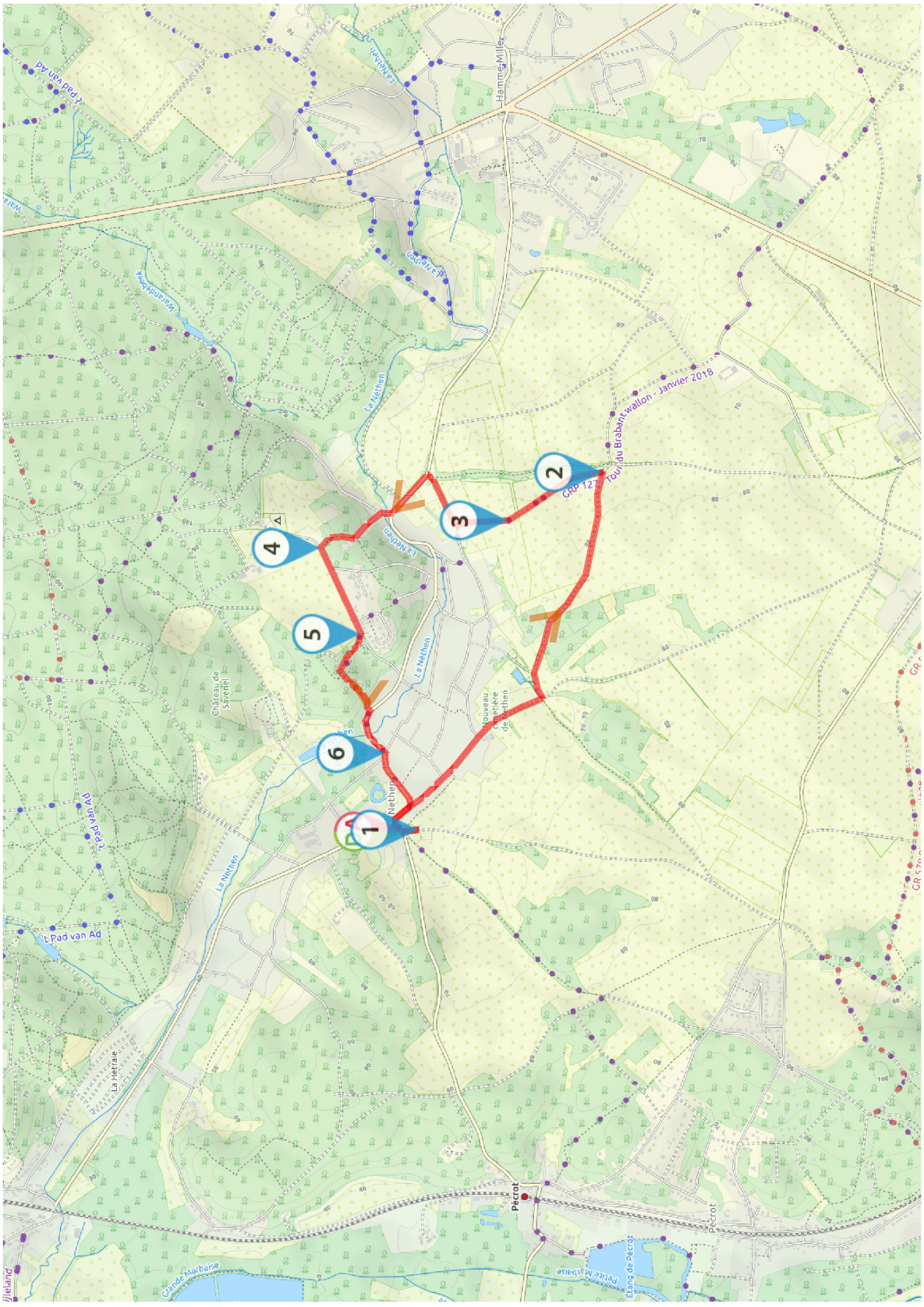

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - 4I5c5Qiy

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

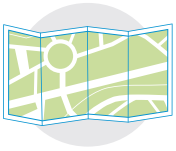

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

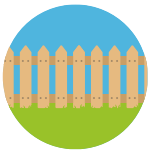

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

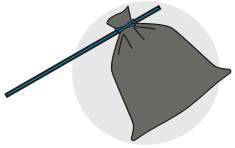

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

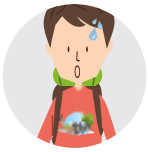

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.